



FICHE DE PRESENTATION COLLEGE JEAN ROSTAND SAINT CHAMOND

Boulevard de la Grande Terre – Boîte postale 24
42406 SAINT-CHAMOND CEDEX
Tel : 04/77/31/76/88
Fax : 04/77/22/12/46
Mel : ce.0421688g@ac-lyon.fr

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

Le collège Jean Rostand, construit en 1978 sur la commune de Saint-Chamond (35.300 habitants), répondait à une demande forte. En effet, le quartier de Fonsala (10.000 habitants), composé essentiellement de logements HLM, était en pleine expansion : la construction d'écoles maternelles et primaires et d'un collège devenait urgente.

Le collège a été construit pour accueillir environ 1.000 élèves. Il en inscrit 343 actuellement, issus de familles défavorisées (75,9 %). Etablissement CLAIR (2010) puis ECLAIR, il deviendra REP + à la rentrée 2015.

Les locaux de l'EPLÉ, implantés en bordure de la zone HLM (réhabilitée il y a 4 ans), sont bien entretenus mais non rénovés depuis 1978. Seules la vie scolaire (il y a quelques années) et la cuisine (pendant l'été 2014) ont été modernisées.

Quant aux enseignants, plus des trois-quarts sont nouveaux. Ils ont majoritairement moins de 35 ans, ce qui est deux fois plus élevé que dans l'académie.

L'offre linguistique et culturelle est attractive : anglais, allemand, italien, espagnol, latin sont proposés. Le collège a une chorale qui contribue à l'attractivité de l'établissement.

Un autre atout de l'EPLÉ est la prise en compte des dyslexies des élèves. Les parents le savent et inscrivent leur enfant dans l'établissement pour cette raison.

En revanche, le collège dépendant des écoles du secteur, l'on constate des variations au niveau du nombre d'inscriptions, d'une année à l'autre (moins d'élèves dans ces écoles ; choix des parents de mettre leur enfant dans le privé : l'établissement privé à proximité a une politique de recrutement agressive).

Ainsi la situation géographique du collège (en bordure des HLM), la pauvreté des élèves et l'absence de mixité sociale qui en découle contribuent à un phénomène d'évitement de la part des familles moyennes ou aisées du secteur. Un travail de communication et de valorisation de l'offre proposée à l'égard des familles est incontournable.

CONTRAT D'OBJECTIFS DU RESEAU REP+ (2016-2002)

1. Garantir lire, écrire, parler, compter pour tous et accompagner les élèves vers la réussite
 - a. Développer la compétence à la lecture et la compréhension des langages (oral et écrit)
 - b. Développer la compétence en calcul (numéracie) et son réinvestissement en situation de résolution de problème

2. Instaurer un climat scolaire serein et propice aux apprentissages
 - a. Donner du sens aux apprentissages dans la classe et dans l'école et le collège
 - b. Développer des compétences culturelles pour la compréhension du monde
 - c. Développer des compétences psycho-sociales pour améliorer le vivre-ensemble
3. Favoriser le travail collectif et partenarial au service de la fluidité des parcours et de l'ambition des élèves
 - a. Permettre l'acquisition des compétences du socle dans la continuité et la diversité des parcours
 - b. Accompagner les élèves dans la fluidité et la réussite tout au long de leur parcours

PROJET D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE JEAN ROSTAND (2016-2019)

Axe 1 : Permettre la réussite de tous les élèves

- Objectif 1 : Garantir l'acquisition des compétences fondamentales et du lire, écrire, compter
- Objectif 2 : Donner du sens aux apprentissages dans la classe et dans l'établissement
- Objectif 3 : Apprendre à apprendre, donner aux élèves les méthodes pour apprendre

Axe 2 : Agir pour un climat scolaire favorable

- Objectif 1 : Responsabiliser les élèves
- Objectif 2 : Donner toute leur place aux parents
- Objectif 3 : Dynamiser et faire rayonner l'image du collège

Axe 3 : S'ouvrir au monde

- Objectif 1 : S'ouvrir à soi et aux autres
- Objectif 2 : S'ouvrir au monde culturel
- Objectif 3 : S'ouvrir au monde professionnel